

Présentation du jeudi 14h30 : « L'accompagnement de la naissance à la fin de vie » (partie de Nicolas Gauder : « Hébergements spécifiques et UIS »

Je vais pour ma part vous parler des axes « logements » et « travail » mis en lien de façon assez évidente avec le point du code éthique « intégration et participation sociale ».

Je vais commencer par vous parler des 2 projets de logement visant une autonomie partielle ou totale des Services de l'Apem-T21, c'est-à-dire les projets LEN Inclu...Toit et le Service de Logement Supervisé « L'Ecrin ».

Le projet Inclu...Toit

Grâce à des appels à projets spécifiques lancés par l'AWIPH, les Services se sont lancés en 2011 dans un projet permettant aux personnes désireuses de vivre en autonomie quasi complète de réaliser les apprentissages nécessaires afin de voir cette partie de leur projet de vie aboutir, tout en assurant un suivi lorsque la ou les personnes concernées vont intégrer leur logement. L'objectif du projet est clairement de permettre à la personne présentant une déficience intellectuelle de légère à modérée d'accéder à une autonomie résidentielle la plus complète possible. **Pouvoir faire des activités comme tout le monde et avec tout le monde.** Une des particularités du projet réside aussi dans l'implication directe du voisinage, via le concept de Voisin Solidaire Actif, qui joue un rôle de soutien et qui porte sur les adultes un regard bienveillant sur sa vie au sein du quartier.

Il est nécessaire de mettre en évidence aussi le concept de **partenariat**, qui est omniprésent dans ce projet. En effet, nous pouvons identifier qq's formes de partenariat distinctes :

- Le VSA déjà évoqué
- Les personnes actives au sein du quartier, que ce soit les commerçants de proximité ou encore les services de l'administration (police de quartier par exemple)
- Bien entendu, le plus important, les familles. Nous parlons souvent au sein du projet du concept de co-construction en P³ comme on dit dans le jargon. Cela signifie que nous nous réunissons, personnes, parents et professionnels autour du projet de la personne. Ces différentes rencontres se déclinent de différentes manières, en fonction des besoins du moment (rencontre regroupant toutes les personnes concernées par le projet, rencontres « individuelles », rencontres intra-LEN,...). Il n'y a pas de règles spécifiques, mais avoir le soutien des familles est primordial dans notre projet.

De façon concrète, le projet se découpe en différentes étapes spécifiques :

- **L'inscription dans le projet.** Pour ce faire, il faut répondre à des conditions d'accès spécifiques qui sont les suivantes : posséder un n° AWIPH, avoir une occupation de journée et un bilan de santé ne présentant pas de risques pour soi-même ou pour autrui, désirer habiter la région verriétoise et, last but not least, avoir le désir de vivre en autonomie.
- **La période d'apprentissage :** celle-ci n'est pas limitée dans le temps, et comprend une phase d'évaluation, et une phase d'apprentissage et de développement des compétences fonctionnelles à la vie en autonomie. Lorsque la personne, sa famille ou ses proches et l'équipe éducative estiment le moment propice, il est alors temps de passer à l'étape suivante.

- **La mise en logement autonome.** Celle-ci peut se décliner de différentes manières, suivant les désirs et possibilités de chacun (en communauté ? seul ? en couple ?) et peut évoluer avec le temps.
- Nous passons ensuite à une **phase d'accompagnement au sein du logement.** Cette phase se décline en fonction des projets de chacun, et comprend à la fois un objectif d'estompage de l'accompagnement, mais aussi d'apprentissages de nouveaux aspects fonctionnels liés à l'autonomie résidentielle

Actuellement, nous avons dans le projet 3 logements communautaires (de 4, 3 et 2 personnes) et 4 logements individuels. Le travail de l'équipe éducative est riche et diversifié. Nous gérons aussi bien les logements (la recherche et la tenue de ceux-ci (en collaboration avec le service d'entretien ou les ressources extérieures)) que les apprentissages individuels ou collectifs. Nous sommes aussi particulièrement vigilants à la cohésion de groupe et au bien-être au sein du logement. En effet, des réunions maisons sont mises en place pour régler les conflits éventuels ou les malentendus, pour rappeler les règles de vie en communauté, mais aussi pour développer des aspects plus spécifiques (sensibilisation diététique, visite de la police de quartier,...).

La gestion du budget hebdomadaire est aussi réalisée par l'équipe, car ces aspects sont loin d'être acquis chez la plupart des adultes du projet.

L'équilibre n'est pas toujours facile à trouver pour que la personne se sente bien. Comme tout le monde, nos adultes ont des souhaits, des désirs et leur projet est donc de ce fait en constante évolution. Nous faisons donc le maximum afin de répondre au projet de tous, en chacun que certaines choses peuvent prendre du temps... nous n'allons pas toujours assez vite aux yeux des personnes concernées par le projet (ce qui est parfois volontaire...). L'équipe s'attelle donc autant que possible à répondre à cette évolution, en restant cohérent avec la philosophie du projet.

L'Ecrin

Concernant l'axe logement, il existe aussi depuis maintenant presque 1 an ½ au sein des Services le service de logement supervisé l'Ecrin.

En juin 2013, le service de logements supervisés l'Ecrin a vu le jour. Il est né suite à une injonction du Gouvernement Wallon à l'AWIPH fin 2009, demandant au secteur de prendre des mesures structurelles permettant d'accueillir d'avantage de personnes handicapées dans les services agréés. En clair, une demande de « Faire plus et mieux avec les mêmes moyens ». Cette injonction a été suivie en avril 2012 par la Ministre de tutelle de l'époque, qui a pris de nouvelles dispositions privilégiant des formules plus adaptées aux besoins des personnes plus autonomes.

Bref, en juin 2012, le CA des Services de l'Apem-t21, afin de garantir la viabilité du SRA le Glanée et d'assurer les charges liées à l'extension, mais aussi et surtout afin de valoriser réellement les compétences des personnes décide la création d'un SLS sur le site « Glanée ». Les équipes éducatives du SRA et du SLS sont clairement différentes, et une partie de l'ancien bâtiment Glanée est alors séparée distinctement du SRA.

Les finalités de l'Ecrin sont les suivantes :

- Un hébergement nécessaire souhaité par la personne elle-même et par sa famille. C'est donc une réponse supplémentaire proposée pour gérer « l'après-parents ».
- L'épanouissement de chaque personne à travers le développement d'un projet de vie personnel. L'équipe s'attelle quotidiennement à solliciter et développer les compétences concernant l'autonomie résidentielle.
- Une dynamisation de la vie de soirée et du week-end des résidents de l'Ecrin, en tenant compte de ses compétences, de ses désirs et besoins individuels. Nous veillons aussi à maintenir et/ou à développer le réseau social et de loisirs de chaque personne.

Pratiquement, l'ouverture du SLS a eu lieu en juin 2013. Le service accompagne 6 personnes (5 messieurs et une dame) dont le projet de vie n'est pas d'atteindre une autonomie quasi complète et de vivre seules mais bien de vivre en petite communauté semi-autonome. L'accompagnement éducatif est quotidien et s'effectue dans les moments clés de la journée (l'après-16h et le début de soirée).

Une réunion hebdomadaire, appelée CDU, est organisée début de semaine avec l'ensemble des résidents. Cette réunion permet de planifier la semaine (tant au niveau des activités spécifiques de chacun que concernant la planification des tâches communautaires. C'est lors du CDU aussi que nous donnons une large place au dialogue. Gestion des petits conflits, écoute des souhaits de chacun, rappel des règles ou élaboration de nouvelles règles, discussion autour de thèmes spécifiques (travail sur la gestion des imprévus,...).

En plus du CDU, chaque adulte possède un projet d'apprentissage individuel spécifique à l'Ecrin et qui permet une individualisation de la prise en charge, en fonction des compétences et désirs de chacun ou chacune. Certains partenariats sont mis en place, tout comme dans le projet précédent, avec les familles, les « opérateurs loisirs »,...

En bref, nous pouvons dire que la vie à l'Ecrin permet de maintenir une certaine autonomie dans son chez soi, de **pouvoir faire des activités comme tout le monde et avec tout le monde.**

L'Unité d'Insertion Socioprofessionnelle

Nous allons maintenant, après les aspects « logement autonomes » aborder l'axe Travail, en abordant toujours celui-ci sous l'aspect général « intégration et participation sociale ». Les différents projets de travail que nous allons développer ensemble concernent les différents projets de l'Unité d'Insertion Socioprofessionnelle (le projet Pyramide, le projet Proxi-Services et le projet Elan Citoyen). Ces 3 différents projets ont en commun le fait d'être tournés vers l'extérieur, d'être pris en charge par la même équipe, et de se dérouler hors institution. Par la suite, ma collègue Isabelle Lejeune vous parlera de l'axe travail au sein d'un milieu plus institutionnel qu'est le Service d'Accueil

de Jour pour Adultes « La Fermette ». Je crois qu'il est d'ores et déjà important de préciser qu'il n'existe pas de concurrence entre ces différents projets, mais plutôt une complémentarité. En effet, certains adultes profitent de l'un ou l'autre service en fonction du jour de la semaine. Le but ultime et général est de répondre tant que faire se peut aux souhaits et compétences de chacun. Les aspects fatigabilités, concentration sur une tâche, bien-être social, etc sont toujours pris en compte dans l'élaboration du planning hebdomadaire des personnes.

Origines

Il existe au sein de l'asbl une volonté d'ouverture. Cette volonté a commencé par être concrétisée il y a maintenant plus de 20 ans !

En 1993, le SAJA lance un **projet européen**, appelé « Horizon », qui était destiné à valoriser les activités tournées vers l'extérieur. A l'époque, cela concernait entre-autre la vente des produits réalisés au SAJA via une tournée chez les particuliers, mais aussi la valorisation de l'activité ferme pédagogique.

En 2000, « Horizon » a été remplacé par le projet « objectif 3 », qui a travaillé essentiellement sur la formation de nos jeunes adultes dans le milieu Horéca. Ce projet aboutit en 2003 à la création du magasin d'insertion « Le relais de la Fermette ».

En 2002, c'est la création de l'UIS qui retiendra notre attention, avec une programmation 2002-2007 cofinancée par le FSE du nouveau projet « Equal » qui deviendra par la suite le projet FSE-Pyramide dès 2007. Le projet FSE-Proxi-Services a fait son apparition dans la programmation 2007, suivi en 2013 par le projet d'initiative spécifique Elan Citoyen, projet qui est pour sa part subsidié par l'AWIPH.

Nous voilà dès lors au complet pour commencer nos explications plus spécifiques.

Le projet Pyramide

Particularités : Pouvoir faire comme tout le monde et avec tout le monde.

Pyramide est un projet qui a pour objectif l'insertion de personnes adultes porteuses d'un handicap mental modéré en milieu ordinaire.

Les personnes fréquentant le projet sont appelées stagiaires. L'objectif est de leur permettre d'être utiles et valorisées par des activités de travail, à la mesure de leurs compétences, à temps partiel dans des services du secteur public ou dans des entreprises privées. Le stagiaire tout comme l'employeur et l'UIS signera alors une convention de volontariat ou de stage tripartite, limitée dans le temps mais renouvelable. Une gratification d'un euro de l'heure leur est payée en complément de leurs allocations.

Le stagiaire doit avoir plus de 18 ans et présenter une réelle motivation. Une des particularités qu'il est important de souligner est que nous travaillons avec des personnes avec une déficience intellectuelle modérée à sévère, issues pour la plupart de l'enseignement spécialisé de type 2 forme 2. Ces stagiaires viennent indifféremment de l'enseignement, d'un SAJA ou à l'initiative de leur famille.

Le stagiaire est tenu de respecter les horaires de l'entreprise, des règles de travail, comme tout un chacun.

Accompagnement :

Evaluation des désirs de la personne en termes de travail, via l'OIP (outil d'identification des intérêts professionnels). L'équipe s'efforce par la suite de chercher un lieu de stage adapté aux résultats de l'évaluation.

L'accompagnement de l'équipe éducative est dégressif. En effet, lors des premières journées (journées découvertes), un membre de l'équipe est sur place afin de présenter le travail qui sera demandé, afin aussi d'aménager si nécessaire le poste de travail. Il se chargera aussi dans un 1^{er} temps de favoriser les relations entre le stagiaire et ses collègues.

Par la suite, l'accompagnant sera toujours disponible sur demande d'une des parties, et se rendra de toute façon régulièrement sur le lieu de travail (évaluation, signature des nouvelles conventions,...). L'accompagnement sera adapté à chacun, et dépendra donc de la situation : depuis quand le stage a débuté, la complexité de la ou des tâches qui sont demandées, les compétences de la personne (notamment sociales),... Nous parlons une fois de plus d'accompagnement individualisé.

Du côté du lieu de travail, il doit s'engager à offrir une activité d'occupation par le travail stable et adaptée aux compétences du stagiaire. Le stagiaire doit par la suite être considéré comme n'importe quel membre du personnel. L'employeur se charge aussi de trouver au sein de son équipe une personne ressource pour le stagiaire. Cette personne sera dénommée « tuteur » et sera en 1^{ère} ligne pour l'accompagnement du stagiaire. Ce tuteur ne doit en aucun cas remplacer l'accompagnateur de l'UIS... il sera plutôt considéré comme un relais.

Partenaires :

De nombreux partenaires sont actifs au sein de ce projet. Pour commencer, nous pouvons citer des partenariats en interne avec le SAJA, LA Voile, Le Relais de le Fermette ou le SAI. Les différentes écoles d'enseignement spécialisé de la région sont aussi concernées (Cerexhe, Stoumont, Stembert). Citons aussi le partenariat existant avec la Ville de Verviers, ainsi qu'avec le CPAS de la ville de

Verviers. Enfin, nous travaillons aussi avec l'Université de Liège et les Hautes Ecoles (Charlemagne, Léon Eli Troclet, Helmo).

Proxi-Services

Particularités

Travaux réalisés en mini-équipe. A sa création, Proxi-Services se voulait être un intermédiaire entre le SAJA et le projet Pyramide.

Le projet a commencé en proposant des services de petits travaux à des particuliers ciblés (personnes seules, précarisées ou âgées,...) ou des asbl. Les travaux du début étaient essentiellement des travaux de jardinage (pelouse, haie, ramassage de feuilles ou déblayage de neige) et d'aménagement intérieur (peinture, pose de revêtements de sol,...). L'équipe proxi travaille comme une équipe ordinaire, en fournissant des factures aux clients, en réalisant des petits devis,... Tout comme dans le projet Pyramide, le stagiaire est rémunéré à raison d'un euro/heure.

Accompagnement

Un éducateur est en charge de 2 ou 3 adultes maximum.

Une période de formation et de prise en main des outils spécifiques a lieu, sur le site du SAJA ou chez des personnes « volontaires ». Ensuite, ces apprentissages sont transférés sur le terrain, chez les clients.

Depuis maintenant près de 6 ans, de nombreux clients asbl ont été répertoriés (centre canin, maison médicales, refuge pour animaux, écoles,...). Ce constat a poussé l'équipe à rejoindre le Plan de Cohésion Social de la ville de Verviers, afin de faire connaître le service auprès des asbl de la région verviétoise. Objectif : travailler auprès des asbl de la région et se faire connaître afin qu'ils puissent réorienter les personnes dont ils s'occupent vers nos services s'ils en ont besoins. Cette présence au sein du PCS a permis de tisser des liens assez solides avec d'autres asbl, dont le Relais Social Urbain de la ville de Verviers.

Partenaires

Ce partenariat avec le RSU a débouché en octobre 2014 à une collaboration plus importante. En effet, à raison de 3x/semaine, une équipe composée d'un éducateur et de deux stagiaires s'occupent d'aller rechercher au sein des grandes surfaces de la région leurs invendus et les mettre à disposition des banques alimentaires...

Elan Citoyen

Particularités

Ce projet, contrairement aux 2 autres, est subsidié par l'AWIPH et non par le FSE. Le projet Elan Citoyen est actif depuis début 2013. Il a pour objectif de mettre en valeur les nombreuses

compétences des personnes adultes porteuses d'un handicap mental modéré. Ces compétences sont mises à profit au service de projets de société dans une dynamique citoyenne, d'inclusion et visant l'épanouissement personnel. EC permet aussi de travailler sur l'image de la PH dans la société. Celle-ci n'est pas un fardeau et peut se rendre utile.

Les liens créés via Proxi-Services précédemment ont permis d'ouvrir assez rapidement des portes au cœur du secteur associatif verviétois. De nombreux partenariats ont vu le jour et ont permis aux volontaires (nomination pour les membres de ce projet) de trouver une place active au sein de la société, en étant notamment considérés statutairement comme l'ensemble des autres volontaires de l'association.

Actuellement, en un peu moins de 2 ans de fonctionnement, le projet Elan Citoyen a impliqué 19 personnes, en grande partie des volontaires issus des écoles d'enseignement spécialisés de la région dans le cadre de leurs stages. La collaboration avec le Service de transition 16-25 « La Voile » est aussi importante et activée régulièrement dans l'intérêt des personnes porteuses de handicap.

Accompagnement

Contrairement à Pyramide, les lieux de travail sont choisis en fonction des besoins de l'asbl, et non des souhaits des volontaires. Ceux-ci s'adaptent au travail proposé... en sachant qu'ils peuvent arrêter en fin de convention sans représailles sanglantes de la part de l'équipe 😊.

Il y a 2 types d'accompagnement en EC :

- accompagnement individuel

Tout comme Pyramide, le volontaire est amené à prêter seul au sein de l'asbl. Cependant, le suivi est plus fréquent, car les responsables d'asbl sont bénévoles et que le travail est souvent plus changeant que dans les structures employant des personnes rémunérées.

- Accompagnement collectif

Un éducateur est présent en permanence, et fournit un service défini avec une petite équipe (cafétéria St Roch, Ferme sociale, crèche,...). La présence de l'éducateur est alors permanente car elle inclut aussi une gestion du groupe et une autonomie plus importante dans les tâches de travail.

L'équipe éducative travaille aussi sur l'image de la PH auprès des volontaires, souvent plus âgés et avec des images assez « négatives » de la personne.

Partenaires

Les partenaires sont issus de différents secteurs :

- Banques alimentaires (Solidarité 600, Entraide Verviers Ouest, Relais St Joseph) au sein desquels les volontaires ont pour mission de ranger les marchandises, distribuer les colis alimentaires,...

- Récupération et distribution de vêtements au Centre Maximilien Kolbe (tri, rangement, repassage,...)
- Le projet a aussi été élargi à d'autres associations à finalité sociale (Oxfam, Téléservice,...)
- Depuis peu, un coup de main est aussi donné au sein d'une ferme à finalité sociale. Il existe aussi un projet d'une petite équipe de nettoyage au sein d'une crèche constituée en asbl...